












Birdeex Guide rapide d'utilisation



Nous vous remercions de votre achat. Vous venez d'acheter un innovant système de dissuasion permanente contre les oiseaux à impulsions électriques.

- Esthétique exceptionnelle, presque imperceptible.
- Il ne nuit pas aux oiseaux. C'est la raison pour laquelle il est installé dans le monde entier, avec des garanties environnementales.
- Birdeex s'installe de manière simple et rapide, sans avoir besoin de connaissances particulières.
- Fabriqué en Europe à base de matériaux de grande qualité, ce qui permet d'offrir une garantie de 5 ans sur les pistes flexibles et de 2 ans sur l'électrificateur.
- Certifications : EN DIN ISO 868 / UNE 83-020 / UNE 21-117 / EN 61011-2 / EN 55016-2-3 / EN 55014-12 / EN 61000-3 / EN 61000-4

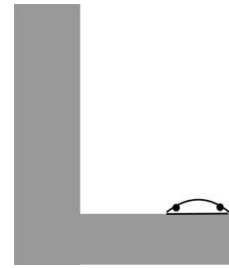
1. COMPOSANTS

	Piste flexible en rouleaux de 15 m. Fabriquée en PVC EX CRISTAL 0592 stabilisé contre les rayons UV. Mesure : 32 mm de large x 8 mm de haut.
	Connecteur pour raccords droits et courbes.
	Fiche électrique pour connexions.
	Électrificateur pour bande flexible. Énergie à impulsions de 4,6 joules. Alimentation 230 V c.a. Tension des impulsions 10 000 V. Dimensions 18 x 18 x 28 cm. Poids 1,7 kg. Couverture maximale 2000 MTS
	Testeur pour vérifier l'intensité des impulsions de la piste flexible.
	Câble électrique.
	Pince coupante.
	Adhésif de type modifié silane (MS).
	Avertissement de danger.

2. INSTALLATION

2.1 Déterminer l'endroit où installer Birdeex

- Sur des corniches, encorbellements de bâtiments, enseignes, endroits présentant une ouverture ou un accès en saillie uniquement sur un côté et une paroi de l'autre, une ligne de Birdeex suffira. Les oiseaux aiment être penchés pour observer la rue, et se poseront facilement sur le bord de cette surface.



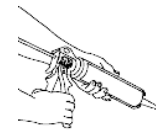
- Sur des corniches, encorbellements de bâtiments, enseignes, endroits présentant une ouverture ou un accès en saillie sur les deux côtés, il peut s'avérer nécessaire en fonction de la largeur de mettre deux lignes de Birdeex pour garantir que l'oiseau s'y pose.



2.2 Très bien nettoyer la zone et laisser sécher.

2.3 Pré-disposer les lignes de Birdeex sur le parcours de la zone à protéger avec les connecteurs à utiliser.

2.4 Appliquer du silicone de type MS sur la bande flexible, en faisant pression sur les connecteurs, puis laisser sécher.

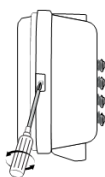


2.5 Placer les panneaux

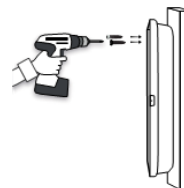


d'avertissement.

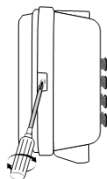
2.6 Placer l'électrificateur sur la paroi.



1. Dévisser les deux vis qui unissent les deux parties



2. Fixer à la paroi la partie inférieure.



3. Remettre la partie supérieure.

3. MISE EN MARCHÉ

3.1 Placer la fiche électrique rouge sur chaque connecteur.

- Connecteurs droits



- Connecteurs courbes



3.2 Connecter l'électrificateur à la ligne Birdeex.

- Chaque ligne de l'électrificateur fonctionne indépendamment, pour diviser l'installation en sections (jusqu'à 4 par électrificateur).

Cela permet d'obtenir l'intensité adéquate pour chaque section de l'installation et leurs lignes respectives.

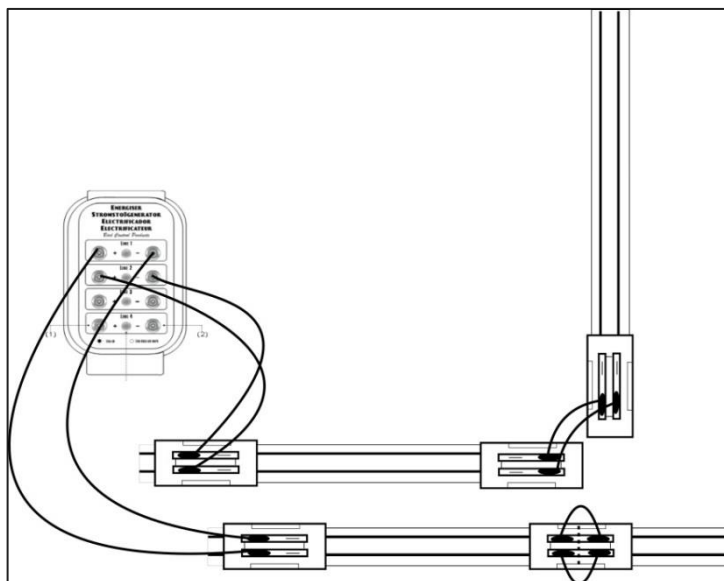


D'autre part, en cas d'incidence de fonctionnement de l'installation, il est facile de détecter rapidement la zone d'où vient le problème.

- Normalement, un témoin lumineux rouge devrait s'allumer sur l'électrificateur en cas de défaillance sur une ligne.
- Avant d'allumer l'électrificateur, vérifier qu'aucun outil pouvant créer un court-circuit n'a été laissé sur l'installation.
- Installer l'électrificateur dans une zone dépourvue de produits inflammables.

3.3 Vérifier à l'aide du testeur que l'intensité est correcte

sur toute l'installation.



Vidéo d'installation :

<https://youtu.be/plsklqLOf6s>



4. AVERTISSEMENTS ET RECOMMANDATIONS

- Si l'on observe que les oiseaux se posent sur la ligne Birdeex et qu'ils ne s'envolent pas, il faudra réviser l'installation.
- Si le témoin de l'électrificateur ne s'allume pas ou si l'intensité n'est pas assez élevée sur les lignes :
 1. Réviser le point (3) confirmant que toutes les connexions sont bien faites et vérifier à l'aide du testeur.
 2. Vérifier l'absence de court-circuit sur la ligne provoqué par de la végétation, une submersion dans l'eau, des excréments d'oiseaux, des outils, etc.
- Réviser l'adhérence des lignes, si une zone s'est décollée ou est usée, la remplacer ou la fixer à nouveau avec du silicone de type MS.
- Réviser régulièrement l'absence de végétation, débris, accumulation d'eau, etc. sur la ligne.

5. CONDITIONS DE GARANTIE

La bande flexible de Birdeex possède une garantie de 5 ans contre tout vice de fabrication à compter de la date d'achat (accréditée au moyen d'une facture).

L'électrificateur possède une garantie de 2 ans contre tout vice de fabrication à compter de la date d'achat (accréditée au moyen d'une facture)

Si la société détermine l'application de la garantie, ce sont uniquement les pièces affectées qui seront échangées. Ces pièces auront été au préalable envoyées par le client à Bird-Tech pour leur inspection.

Les frais de transport et de main d'œuvre seront à la charge de Bird-Tech.

Exclusions de la garantie :

- Si le produit n'a pas été installé conformément aux instructions, si la maintenance recommandée n'a pas été réalisée, en cas d'utilisation de matériaux abrasifs inadéquats pour fixer les composants ou la bande flexible, en cas d'utilisation d'électrificateurs non recommandés par Bird-Tech, ou d'usage autre que celui pour lequel il a été conçu.
- Changements d'aspect dû à l'usure naturelle, ou suite à d'éventuels problèmes liés à un mauvais usage, une mauvaise installation, un usage inapproprié, un accident provoqué par l'homme, des animaux ou la nature.
- Si l'installation a été faite par du personnel méconnaissant les normes d'application de ce type de produits pour le contrôle des oiseaux, avec certification reconnue dans le pays.
- En cas de dommages ne résultant pas de vice de fabrication (par exemple, défaillances électriques, surtension, foudre, etc.).
- Accidents, catastrophes naturelles ou toute autre cause ne dépendant pas du contrôle du fabricant.
- Actes de vandalisme.
- Essais de réparation effectués par du personnel technique NON autorisé par le fabricant.
- Les préjudices et les pertes indirectes de toute sorte.